RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 D 01900
Numéro SIREN : 423 015 064
Nom ou dénomination : DALLE 1 SCI

Ce dépôt a été enregistré le 31/12/2018 sous le numéro de dépôt 136945



1832666302

DATE DEPOT : 31/12/2018

NUMERO DE DEPOT : 2018R136945

N° GESTION : 1999D01900

N° SIREN : 423015064

DENOMINATION : DALLE 1 SCI

ADRESSE : ATLANTIQUE MONTPARNASSE 11 PL DES 5 MARTYRS DU LYC EE BUFFON 75014 PARIS

DATE ACTE : 19/12/2008

TYPE ACTE : Acte sous seing privé

15 : REÇU LE
0 9 JAN. 2019
SERVICE COURRIER

Cession de part sociale de SCI DALLE 1

Entre les soussignés ci-après identifiés, Il a été procédé ainsi qu'il suit à la cession d'une part sociale de la société DALLE 1 SCI.

Identification des parties

1° La société **DALLE SARL**, société à responsabilité limitée au capital de 43.050.500 €
Siège social : Atlantique Montparnasse-11, place des 5 Martyrs du Lycée Buffon – 75014 Paris
RCS Paris n° B 422 960 849,
Représentée par Madame Catherine CHAYE, agissant au nom, pour le compte, et ès qualité de Gérant de la société,

Ci-après dénommé "le Cédant",
D'une part,

ET

2° La société **GMF Vie**, société anonyme au capital de 143.737.152 € dont le siège est situé au 76 rue de Prony – 75017 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 315.814.806,
Représentée par Monsieur Didier LEDEUR, agissant au nom, pour le compte et ès qualité de Directeur Général de la société,

Ci-après dénommé "le Cessionnaire"
D'autre part,

Ensembles désignées par les « Parties »

Il a été préalablement exposé ce qui suit :

La société DALLE 1 SCI, société civile immobilière au capital de 2 202 560 euros, divisé en 137 660 parts de 16 euros chacune, entièrement libérées, dont le siège social est sis 11 place des cinq martyrs du lycée Buffon 75014 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le n° D423 015 064 (ci-après « la Société »), est propriétaire de divers lots de copropriété n° 1002, 1004 et 10004) dans l'ensemble immobilier dénommé Atlantique Montparnasse Nord Pont sis 11 place des cinq martyrs du lycée Buffon à PARIS 14ème, situé dans le périmètre de la ZAC Pasteur Montparnasse (ci après la « Copropriété »), lesquels sont donnés en location à divers preneurs.

Un des propriétaires de la Copropriété a approché la Société pour lui proposer d'acquérir en outre les lots n° 11003, 11004, 11005, 11009 au 1° étage et 2004, 2005, 2007, 2009 et 2011 au second, le tout d'une superficie "Carrez" de 8057 m² (ci-après le « Lot") , pour le prix principal de 70.000.000 €.

GMF VIE a, de son côté, proposé à la Société de participer à l'opération, en assurant une partie du financement de l'acquisition.

C'est dans cette perspective que les parties se sont rapprochées afin de conférer la qualité d'associé de la Société au Cessionnaire.

paraphes

Ceci exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

1 - Origine de la propriété

Le Cédant détient centre trente sept mille six cent cinquante neuf (137 659) parts de 16 euros chacune, entièrement libérées, de la Société dont :

- 91 999 parts numérotées de 1 à 91 999 qui lui ont été attribuées lors de la constitution de la Société, en rémunération de son apport en numéraire
- et 45 660 parts numérotées de 92 001 à 137 660, entièrement libérées et de même nature que les premières, qui lui ont été attribuées en rémunération de son apport en numéraire lors de l'augmentation de capital décidée par les associés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 avril 2008.

2 - Répartition actuelle du capital social

Le capital social de la société est actuellement réparti entre les associés comme suit :

– **DALLE SARL** titulaire de 137 659 parts, ci	137 659	
représentant un capital de 2 202 544 euros, ci		2 202 544
- **SOFIGEC SAS** titulaire de 1 part, ci	1	
représentant un capital de 16 euros, ci		16
Total : 137 660 parts, ci	137 660	
représentant un capital de 2 202 560 euros, ci		2 202 560

3 - Cession de part

Le Cédant cède, par les présentes, au Cessionnaire qui accepte, sous les garanties ordinaires et de droit, UNE (1) part sociale, de seize (16) euros, portant le n° 137 660, qu'il possède dans la SCI "DALLE 1 SCI", ci-dessus visée, intégralement libérée.

Au moyen de la présente cession, le Cédant subroge le Cessionnaire dans tous ses droits et actions envers la société émettrice, attachés à la part cédée.

4 - Transfert de propriété et jouissance

Le Cessionnaire aura la propriété de la part cédée à compter de ce jour et jouira de toutes les prérogatives et assumera toutes les obligations attachées à sa qualité d'associé, conformément à la loi et aux statuts.

La part sociale présentement cédée n'est représentée par aucun certificat. Son titre résulte des statuts de la société ou de la cession de part dont une copie a été remise au Cessionnaire.
Le Cessionnaire s'engage, de ce fait, à se conformer aux stipulations des statuts de la société dont il déclare avoir pris connaissance ainsi qu'aux obligations légales nées de sa qualité d'associé.
Il bénéficiera en contrepartie de tous les avantages conférés aux associés par le pacte social et pourra participer à toutes délibérations, accepter toutes fonctions et exercer tous droits et actions résultant de la possession de la part présentement cédée.

paraphes 2

C.C

5 – Prix

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de **soixante neuf euros** (69 €), lequel prix a été payé comptant par le Cessionnaire au cédant qui le reconnaît et lui en consent quittance, au moyen d'un virement ce jour sur le compte bancaire du Cédant.
Dont quittance.

6 - Agrément de la cession - Intervention des associés

Aux présentes, intervient la société SOFIGEC, société par actions simplifiée au capital de 1 767 500 euros, dont le siège social est sis au 11 place des cinq martyrs du lycée Buffon 75014 PARIS, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le n° 384 452 116 PARIS, représentée par Madame Catherine CHAYE, agissant au nom pour le compte et ès qualité de Président de la société,

Seul autre associé avec DALLE SARL de la Société, lequel, par son intervention aux présentes, déclare :

- qu'il a eu connaissance du projet de cession en temps opportun ;
- et qu'après avoir pris connaissance du présent acte de cession de part sociale, par lui-même, il agrée le cessionnaire comme nouvel associé.

7 - Opposabilité à la société

Madame Sophie BEUVADEN, représentant CHAURINVEST SAS, gérant de la SCI DALLE 1 déclare, ès qualités, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil, accepter la cession de part dont s'agit, en vue de son opposabilité à la société et, par conséquent, dispenser les parties de la signification par acte d'huissier.
Elle déclare en outre qu'il n'existe à sa connaissance aucune opposition ni empêchement quelconque pouvant arrêter l'effet de ladite cession.

8 - Formalités

Conformément aux prescriptions légales et réglementaires, deux originaux des présentes seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de PARIS en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Tous pouvoirs sont donnés à tout porteur d'originaux du présent acte en vue de l'accomplissement de ces formalités.

9 - Frais

Les droits, frais et honoraires des présentes ayant trait à la présente cession de part seront supportés par le Cessionnaire, qui s'oblige à les acquitter.

paraphes M 3

C.C

10- Election de Domicile – Litiges

Les Parties déclarent élire domicile à leur siège social respectif pour l'exécution des présentes.
Le présent accord de cession est soumis au droit français. Tout litige relatif à la formation, l'interprétation, et l'exécution du présent accord, qui ne peut être résolu à l'amiable, sera soumis aux juridictions compétentes du ressort de la Cour d'Appel de PARIS.

Fait à Paris, le 19 Décembre 2008
en 5 exemplaires, dont 2 pour le dépôt au Greffe

Pour le Cédant
DALLE SARL
Catherine Chayé

Pour le Cessionnaire
GMF VIE
Didier Ledeur
Directeur Général

Pour SOFIGEC SAS
associé acceptant
Catherine Chayé

Pour le Gérant
CHAURINVEST SAS
MAAF Ass. SA président
Sophie Beuvaden

Enregistré à : DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES-COMPTABILITE
Le 02/01/2009 Bordereau n°2009/2 Case n°3
Enregistrement : 25 €
Total liquidé : vingt-cinq euros
Montant reçu : vingt-cinq euros
L'Inspecteur

Pénalités :

En

Martine BERNARD
Contrôleuse

paraphes